

heure, voudrait bien pouvoir biffer son nom au bas de la circulaire politique tirée alors avec tant de profusion ; enfin , on y trouve tout ce qui a rapport aux fêtes, aux cérémonies funèbres, aux entrées de nos rois, reines et princes, aux réjouissances publiques à propos des poses de pierres, des installations des prévôts des marchands, des autorités départementales et municipales.

Il y a, dans la partie administrative, des collections uniques : ce sont celle des Affiches et celle des Almanachs et Annuaires. Cette dernière commence à 1711 et se continue jusqu'à nous ; elle a eu onze éditeurs, et forme 141 vol. Il ne manque à l'exemplaire de la bibliothèque Coste que les années 1721, 1727 et 1730. L'Almanach n'a pas paru de 1794 à 1796, non plus qu'en 1815.

La collection des Affiches est plus rare encore, car l'affiche, cette histoire émouvante de nos murailles, n'a qu'une vie d'un jour, bien qu'elle laisse parfois de terribles souvenirs dans nos esprits. La collection d'affiches qu'avait formée M. Coste remontait à 1594. Elles sont groupées dans le Catalogue par époque et par nombre , et l'on ne relate que les plus intéressantes d'entr'elles. Qu'on se figure l'effet que dut produire cette affiche le jour où elle apparut sur nos murs :

« Décret de la Convention, qui ordonne que la ville de Lyon sera détruite. La réunion des maisons conservées prendra le nom de Ville-affranchie. Pour attester à la postérité les crimes et la punition de cette ville, il sera élevé une colonne avec cette inscription :

LYON FIT LA GUERRE A LA LIBERTÉ, LYON N'EST PLUS.

Paris, 21^e jour du premier mois de l'an II de la République.
Ville-affranchie, imprimerie de Tournachon Molin.

Il y a, sur cette affiche, qui est une épreuve, *Bon à tirer*, avec la signature autographe de Couthon.

Puis vient à la suite un arrêté comme celui-ci :

« Proclamation des représentants, pour engager les citoyennes des campagnes à revenir offrir aux *enfants trouvés* ce lait précieux, seul aliment que la nature leur a préparé, et ce sein que des monstres leur avaient enlevé. — Lyon, le 15 octobre 1793. Bon à tirer, cent. — Signature de COUTHON. »